

à la fin de l'année, il est coupable d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses déclarations.

L'hon. M. Abbott: Même s'il avait une lourde dette?

M. Macdonnell (Greenwood): J'arrive à ce point. Voyons à quoi riment les excédents à moins qu'ils ne soient réalisés conformément à un plan préconçu et ne soient affectés à diminuer la dette, afin de pouvoir tracer une ligne de conduite que nous puissions demander au ministère de suivre. Nous n'avons jamais pu y réussir. En outre, nos excédents n'ont jamais eu pour cause la diminution de nos dépenses, mais toujours l'augmentation de nos revenus.

Bien entendu, il est évident que la réalisation d'excédents doit avoir de mauvais effets sur les ministères qui engagent des dépenses. Peut-on s'imaginer que le Gouvernement accuse un excédent rondet et que les ministères qui engagent des dépenses collaborent vraiment avec le ministre en vue de faire tout leur possible pour comprimer leurs frais? Je ne le puis.

Examinons la situation actuelle à la lumière de ce que je viens de dire. Je suis certes en faveur d'un programme de paiement au fur et à mesure, mais je ne crois pas qu'il soit opportun, cette année, de chercher à obtenir un excédent considérable. J'ai parlé de la pratique,—c'est presque une habitude enracinée,—des excédents considérables et inattendus. Des milieux bien renseignés estiment que le chiffre de 20 milliards prévu pour la production nationale brute nous conduira, encore une fois, à un fort excédent. Il est permis de dire, je crois, que ni le jeu de la fiscalité ni un préventif aussi important que la diminution de la dépréciation ne parviendront à réduire sensiblement cette production de 20 milliards, si, comme je l'imagine il se fonde surtout sur un programme de construction déjà établi.

Cela m'amène à poser la question que voici. Mettons que nous relevions la taxe de vente générale, comme le ministre le propose, de 25 p. 100 et les taxes d'accise, de 66 $\frac{2}{3}$ p. 100 et plus, et que nous obtenions un excédent encore une fois, comme on le prévoit en milieux autorisés, même si cet excédent devait être de beaucoup inférieur aux autres, ne sentirions-nous pas en pareil cas que notre conduite aurait été bien peu sage, puisque nous aurions contribué ainsi à augmenter encore le coût de la vie?

C'est pourquoi, vu le problème aigu que pose la cherté de la vie, vu la façon dont le présent budget vient aggraver ce problème,

vu le sentiment légitime que nous avons de nous trouver en présence d'une année particulièrement difficile par suite de la transition et des rajustements à effectuer et vu une situation que nous tenons pour exacte, savoir que les dépenses au titre de la défense s'effectuent à un rythme moins accéléré que nous ne l'avions prévu, je propose que cette année, au lieu d'accepter sans réserve la demande de fonds du ministre, nous lui disions que nous ne lui consentirons pas les 3,700 millions qu'il demande, mais qu'il peut renoncer au moins à l'augmentation de la taxe de vente générale.

Il y a tout lieu de croire, à en juger par le passé, que ses recettes augmenteront suffisamment pour couvrir le montant,—qui est de 105 millions de dollars, cette année, je crois,—mais je tiens à signaler que si, contrairement à l'attente, l'excédent ne couvre pas entièrement le montant, il pourra toujours avoir recours à l'économie de façon un peu plus enthousiaste peut-être que par le passé.

Il n'y a pas beaucoup lieu de croire que le présent budget atteindra le but exposé par le ministre, celui d'enrayer l'inflation. Pour citer de nouveau la *Free Press* de Winnipeg, "aucun gouvernement ne peut continuer à jeter de l'huile sur le feu, d'une main, tout en cherchant à contenir les flammes de l'autre main". Il semble bien qu'à l'heure actuelle, le Gouvernement se fie sur certains événements aux États-Unis, pour se tirer d'embarras. Il est vrai qu'il existe aux États-Unis, à l'heure actuelle, des indices de relâchement, mais il est trop tôt pour qu'on puisse croire qu'étant donné l'énormité des dépenses en vue d'assurer la défense, il s'agit d'autre chose que d'un relâchement temporaire. Il est bien plus probable que la transition de la production civile à la production de guerre sera marquée de confusion et de chevauchement. De fait, je lisais, ce jour même, qu'on avait mal coordonné les dépenses de temps de guerre et les dépenses civiles. J'espère que le Gouvernement ne se fiera pas entièrement sur les États-Unis, mais qu'il aura recours aux autres mesures qui s'imposent.

Je ne demande pas de miracle mais j'estime qu'un programme ne peut pas être négatif. Nous avons déjà signalé il y a plusieurs années le seul résultat que peut donner une attitude d'expectative. Ce résultat peut facilement se résumer par les mots "trop peu et trop tard".